

d'étrier qu'autant qu'après avoir laissé prendre au côté externe du pied le chef initial de la bande, on le croise obliquement en finissant de la plante du pied derrière le talon, ou de cette partie sous la plante du pied, pour revenir, en passant sur la face dorsale du membre, se nouer en avant de la malléole externe avec le chef terminal de la bande. Une épingle ou quelques points d'aiguille valent beaucoup mieux pour fixer la bande qu'un pareil nœud, qui empêche de chausser le pied et forme une saillie incommode et inutile (voy. *Saignée du pied*).



Fig. 26.

Les bandages récurrents ou capelines s'appliquent avec une bande roulée à un ou à deux globes et sont, dans ce dernier cas, beaucoup plus solides. On les emploie pour le pansement des moignons; la capeline de la tête était autrefois fort en usage, et formé un bandage très-régulier (fig. 26).

L'opérateur, prenant une bande roulée à deux globes de plusieurs mètres de longueur, en applique le plein sur le front, et dirige circulairement les deux globes en arrière, où il les croise en les

changeant de main, avec la précaution de renverser méthodiquement les bandes l'une sur l'autre pour éviter les froncés. Après avoir assujéti la bande par deux circulaires, il porte un des globes alternativement d'arrière en avant, puis d'avant en arrière, en ayant soin de maintenir chaque jet de la bande par une circulaire de l'autre globe. Les jets de bande qui constituent les récurrents s'appliquent successivement du milieu de la tête vers les côtés, et alternativement de gauche à droite et de droite à gauche, de manière à représenter des doloires plus ou moins ouvertes, selon la solidité que l'on veut donner au bandage. On termine par quelques circulaires, après que la tête a été complètement recouverte.

Ce bandage peut être fait avec une bande roulée à un seul globe; mais il est plus difficile à exécuter, et moins solide et moins régulier; toutefois quelques épingles serviraient à le fixer, dans le cas où l'on y aurait recours.

On soutient souvent les pièces de pansement des amputations par une capeline faite avec une simple bande roulée à un globe. Après avoir assujéti les compresses languettes par quelques cir-

culaires, le chirurgien embrasse le moignon de la main gauche, le pouce dirigé en avant et les autres doigts en arrière, et s'en sert pour maintenir momentanément les jets de bande récurrents dont il recouvre le moignon; il les fixe ensuite par de nouveaux circulaires, qui remplacent ses doigts et suffisent à la solidité du bandage (fig. 27). On comprend que la main gauche tient lieu ici des circulaires, qui seraient appliqués sur chaque récurrent, si l'on se servait d'une bande à deux globes, dont il est rare qu'on fasse usage pour ce genre de pansement.



Fig. 27.

Nous mentionnerons encore la capeline de l'épaule, comme exemple de bandage récurrent, bien qu'elle soit complètement abandonnée. Elle s'exécutait avec une bande à deux globes inégaux; l'un, confié à un aide, servait aux circulaires de la poitrine, et fixait les récurrents que le chirurgien pratiquait sur l'épaule avec le second globe de la bande, en passant au-dessus de la clavicule.

Les bandages noués ne sont plus employés, et le nœud d'emballleur, le seul que l'on décrive encore comme moyen de compression après la saignée de l'artère temporale, paraît plus dangereux qu'utile. On le pratique avec une bande roulée à deux globes égaux; le plein de la bande, porté sur le point de la tête opposé à la plaie, sert à faire en commençant deux circulaires horizontaux, puis on croise les deux globes de la bande à leur point de rencontre sur la plaie, et, les renversant l'un sur l'autre, en changeant leur direction, on fait autour de la tête un circulaire vertical, que l'on vient croiser au même point. Par ces alternatives de jets de bande successivement horizontaux et verticaux, on exerce dans le point où les noués se superposent une compression assez forte.

On pourrait produire le même effet sur une plaie d'une certaine étendue, en plaçant les noués l'un près de l'autre, au lieu de les superposer; mais tous ces bandages sont très-imparfaits et doivent être abandonnés.

Bandages contentifs de la tête. Quelques bandages contentifs de la tête ont joui d'une telle célébrité, qu'il faut les connaître: tels sont le grand couvre-chef, et le bandage de Galien ou des pauvres.

Le grand couvre-chef se pratique avec une serviette d'un mètre environ de longueur sur un peu moins de largeur, ou avec une

pièce de linge, de soie ou de toute autre étoffe, de mêmes dimensions. On la plie en travers suivant sa longueur, de manière que l'un des bords libres dépasse l'autre de 0^m,04, et, plaçant le bandage sur la tête, on en dirige en avant les deux bords inégaux, le plus long mis en dessous et tombant sur l'extrémité du nez, tandis que le plus court en dépasse à peine la racine, on fixe alors sous le menton, ou l'on croise dans ce point pour les ramener sur la tête, les deux angles du chef supérieur, ou le plus court. On renverse ensuite d'avant en arrière le chef le plus long, pour qu'il soutienne le premier en dégagant le front, et l'on en assujettit les extrémités vers la nuque. Il ne reste plus alors qu'à relever autour de la tête, où on les assujettit, le chef postérieur et ses deux angles pendants sur les épaules, et l'on régularise les plis le mieux possible, ce qui n'est pas sans difficultés.

Ce bandage, bien que très-ingénieux, est irrégulier, d'un aspect désagréable et hérissé de godets, lorsque le linge dont on se sert est un peu épais; la pression qu'il exerce est inégale, et son seul avantage est d'offrir une certaine solidité.

Le *bandage de Galien* (fig. 28) ou *des pauvres* est léger, d'une application facile, et constitue un des meilleurs moyens contentifs. Il se compose d'une pièce de linge assez grande dans tous les sens pour faire deux fois et demie le tour de la tête; on la divise dans son sens le plus large en six chefs, trois de chaque côté, séparés par un plein de quatre ou cinq travers de doigt environ. Le bandage ainsi préparé est posé transversalement sur le sommet de

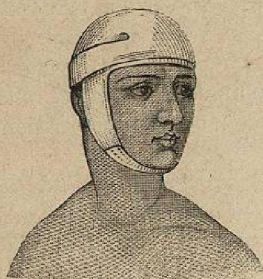


Fig. 28.

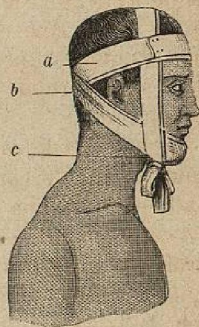


Fig. 29.

la tête, de manière que les chefs regardent de chaque côté en dehors; on croise sous le menton les extrémités des chefs du milieu, et on les noue ou on les maintient avec des épingles en les croisant de chaque côté. Les chefs antérieurs sont dirigés horizontalement vers la nuque, où on les fixe de la même manière,

et les chefs postérieurs vers le front. Il n'y a que peu de plis à faire disparaître, et si ce bandage n'avait pas l'inconvénient d'entraîner de grandes pertes de linge, il serait plus communément employé.

En général, un simple mouchoir ployé en triangle forme le bandage provisoire le plus simple et le plus commode des plaies de tête, et l'on ne fait habituellement usage dans nos hôpitaux que de quelques tours de bandes disposés circulairement.

La *fronde du menton* (fig. 29) est formée d'une pièce de linge d'un mètre de long sur huit travers de doigt de large, fendue à quatre chefs jusqu'à deux travers de doigt environ de largeur. On applique le plein du bandage sur le menton (c), et l'on en dirige les deux chefs supérieurs vers la nuque (b), pour les y croiser et les ramener autour du front (a), où on les fixe. Les chefs inférieurs embrassent le dessous du menton, et sont conduits verticalement sur la tête, d'où on les reporte au-dessous du menton pour les y attacher.

Les bandages en fronde sont d'un usage utile et fréquent. On les fait à quatre ou à six chefs, et le bandage de Galien n'est qu'une fronde de ce genre.

Les *bandages unissants* ont pour but de rapprocher les lèvres des plaies et de les tenir en contact; on y a encore recours pour les fractures de la rotule et de l'olécrâne, la rupture du ligament rotulien et celle du tendon d'Achille; ils manquent de solidité et sont peu employés.

Les *bandages unissants des plaies longitudinales* peuvent être appliqués au front, à la lèvre supérieure après l'opération du bec-de-lièvre, à la poitrine et à l'abdomen, et enfin aux membres; on les prépare de la manière suivante:

On prend une bande roulée, d'une largeur proportionnée à la plaie, et l'on en découpe l'extrémité libre en deux ou trois lanières (fig. 30); celles-ci placées sur la plaie, on déroule la bande autour des parties qu'elle doit embrasser, et l'on marque l'endroit où le corps de la bande en rejoint le point de division pour former un cercle complet sur la blessure. C'est dans ce lieu que l'on pratique un nombre

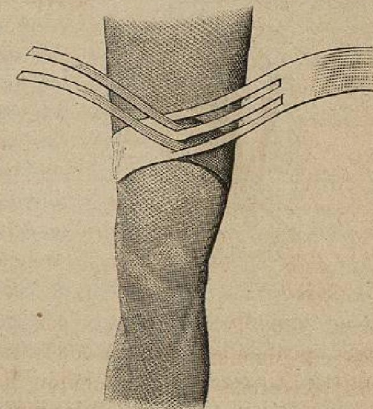


Fig. 30.